

## ROËZÉ SUR SARTHE

### ARRETE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

98-2024

#### Animation du 24 Août 2024 (Pic'Nic' Jazz) Manifestation

Le Maire de ROËZÉ SUR SARTHE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Route,
- Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- Vu la loi n° 82 213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions,
- Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 modifié, et du 26 juillet 1974, relatifs à la signalisation routière,
- Considérant la nécessité de réglementer l'occupation du domaine public pour les installations relatives à la manifestation du 24 Août 2024,

### ARRETE

#### **ARTICLE 1 – AUTORISATION :**

Le Maire autorise l'occupation du domaine public au niveau du pôle sportif, comme défini par le plan annexé, le Samedi 24 août 2024 de 14h00 à 23h59.

#### **Article 2 – STATIONNEMENT ET CIRCULATION :**

L'occupation du domaine public ne devra pas perturber la circulation ni les zones de stationnement du pôle sportif

#### **ARTICLE 3 – SECURITE ET SIGNALISATION :**

Les services municipaux signaleront la fermeture de la place et l'interdiction de stationnement conformément à l'instruction interministérielle portant sur la signalisation routière.

#### **ARTICLE 4 – AUTORITES COMPETENTES :**

La Gendarmerie de La Suze sur Sarthe et le maire de la commune de Roëzé sur Sarthe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à ROEZE SUR SARTHE, 25 juillet 2024

Madame le Maire

Catherine TAUREAU



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

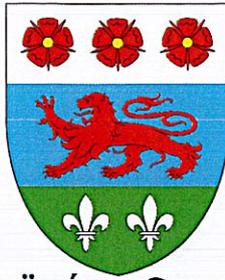
Acte publié et Affiché le : 25/07/2024

Acte Diffusé à : Gendarmerie nationale – brigade de la Suze sur Sarthe, comité des fêtes

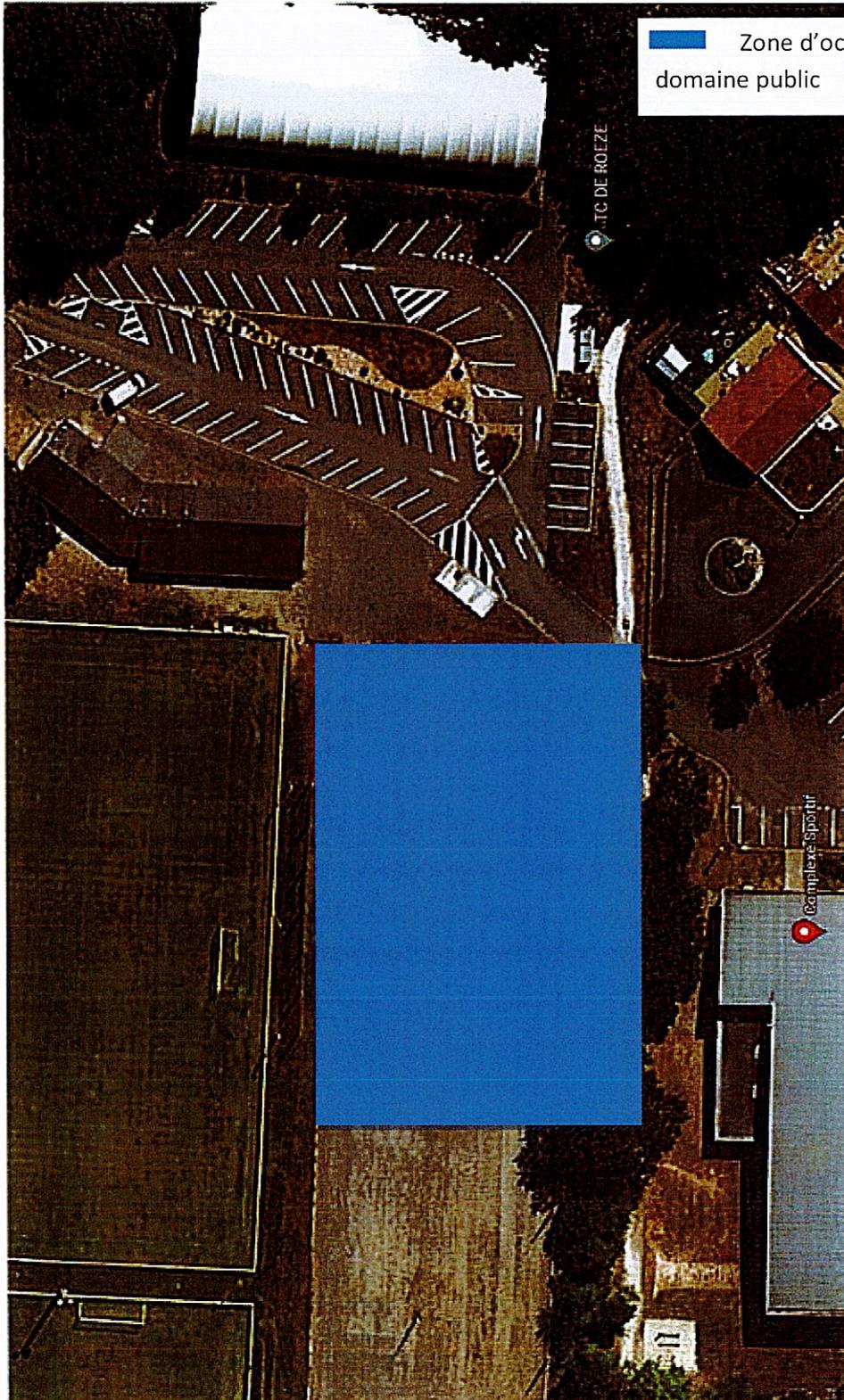
Commune de Roëzé-sur-Sarthe

15, rue de la Mairie  
72210 Roëzé-sur-Sarthe

Tél. 02 43 77 26 22  
[mairie-roeze@wanadoo.fr](mailto:mairie-roeze@wanadoo.fr)



## ROËZÉ SUR SARTHE



Zone d'occupation du  
domaine public

### Commune de Roëzé-sur-Sarthe

15, rue de la Mairie  
72210 Roëzé-sur-Sarthe  
Tél. 02 43 77 26 22  
[mairie-roeze@wanadoo.fr](mailto:mairie-roeze@wanadoo.fr)